

## BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE PAROISSIALE

---

Mgr l'évêque de Montréal, invité à venir bénir l'église nouvelle, par lettre du 10 septembre 1851, ne put se rendre à l'invitation du curé à qui il répondit par la belle lettre suivante : « Je profite d'un petit moment pour accuser réception de la vôtre du 10 du courant, m'invitant à votre cérémonie du 25 ; mais il m'a été et il m'est encore impossible de quitter la ville. A peine puis-je sortir de l'évêché, mais je ne m'en réjouis pas moins du progrès qu'ont fait vos établissements, puisque jeudi ils étaient prêts à recevoir la bénédiction de l'Eglise pour être consacrés au culte de Dieu.

« C'est pour vous, je n'en doute pas, un grand encouragement. Vous aimerez à louer Dieu et à le faire louer dans ce nouveau temple. Vous allez vous appliquer à y établir un beau chant et à y faire de belles cérémonies. Un office bien chanté et bien servi est une bénédiction pour une paroisse. C'est ce que vous répètera l'expérience de chaque semaine. Je suis heureux de vous voir content, je prie Dieu que vous le soyez toujours ».

† IG., ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

Messire P.-L. Archambault, curé de Vaudreuil et vicaire général de Mgr Bourget, délégua pour cette cérémonie Messire Fabien Cholette, curé de Saint-Polycarpe, et voici l'acte de bénédiction :

« Aujourd'hui 25 septembre 1851, nous, prêtre soussigné, curé de Saint-Polycarpe, avons béni solennellement l'église paroissiale de Saint-Clet, en la seigneurie de Sou-